BULLETIN MUNICIPAL

Chères et chers concitoyens,

Après un été particulièrement chaud comme nous l'avons peu souvent connu, chacun a repris ses activités en cette rentrée 2022.
Au mois de juillet nous avons tous pu apprécier la réussite de notre fête du village qui a attiré beaucoup de monde. Nos félicitations à l'équipe du Comité de Fêtes.
La sècheresse et la rétractation des argiles ont généré des tensions sur les structures des habitations. Nous sommes, comme vous le savez, sur une zone particulièrement sensible à ces mouvements de sol. Il appartiendra à chaque propriétaire concerné par ce sujet de nous informer rapidement afin de nous permettre de constituer une déclaration en Préfecture. Au niveau municipal un affaissement de la structure d'une partie de la cuisine de la salle des fêtes nous préoccupe très sérieusement.
Cette météo exceptionnelle et la sècheresse qui l'accompagne sont venues compliquer l'activité de nos agriculteurs.
A Calignac les chantiers de constructions éclosent dans le périmètre du village. Ceci se traduira par l'arrivée prochaine de nouveaux habitants sur notre commune. L'évolution de notre population retrouve enfin une courbe ascendante qui devrait se traduire, à brève échéance, par un niveau dépassant les cinq cents habitants voire plus pour retrouver, à terme, le niveau que nous avions connu dans les années 2013/2014.
Dans les faits on constate une augmentation du nombre des élèves dans notre école communale ce qui sécurise les structures scolaires existantes. Les investissements que nous avions réalisés en début de mandat sont ainsi confortés et c'est bien ainsi.
La municipalité a ouvert cet été un site internet communal. Il est aujourd'hui dans sa première phase opérationnelle ; des améliorations seront apportées au fil du temps. Vous pourrez ainsi trouver des informations précieuses en direct. L'adresse du site sera mise en avant dans ce journal.
Ce mois de septembre a été marqué par les débats portant sur le projet d'installation d'un méthaniseur agricole sur le territoire de notre commune. Deux réunions ont permis je l'espère à chacun d'entre nous de comprendre le projet et de se faire une idée sur la question.
Je ne cache pas mon regret de constater que ces débats n'aient pas eu lieu dans un contexte apaisé. Depuis la dernière réunion nous n'avons plus aucune information. La date du 4 octobre qui nous avait été décrite par les porteurs du projet comme une date butoir est déjà derrière nous et aucune information ne filtre. Difficultés nouvelles… contraintes trop lourdes… fin du projet ?
Nous attendons donc aujourd'hui de savoir quel est l'avenir de ce dossier. Je rappelle que les finances municipales ne seront en aucun cas sollicitées car il s'agit d'un dossier privé et que notre politique municipale reste concentrée sur les actions d'urbanisme à l'intérieur du village et sur l'adaptation urgente à laquelle nous devons faire preuve pour faire face aux contraintes liées à l'explosion des prix de l'énergie.
Les problèmes de la gestion des déchets ménagers prennent de plus en plus d'ampleur. Ce n'est malheureusement plus une nouveauté. Certains habitants n'ont aucune conscience du malaise général qu'ils créent et de l'incidence financière de leur incivilité. Nous envisageons une réunion publique sur ce sujet.
Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce journal.

Le Maire
Alban CASSAGNABERE

La Vie du Village

- **La Maire de de Calignac a désormais un site internet : https://mairiecalignac.sitew.fr/**

- La rentrée scolaire s'est très bien passée : nous accueillons 45 élèves sur l'école de Calignac.

- Le vendredi 11 novembre aura lieu la cérémonie de commémoration : nous vous indiquerons l'heure et le lieu de rendez-vous rapidement.

- Dans un but d'économie d'énergie, la mairie s'engage à réduire des coûts énergétiques en commençant par les décorations de Noël. (Elles seront en place durant 15 jours au lieu de 4 semaines).

En fonction de ce que sera l'écrêtement de l'ARENH qui ne sera connu qu'en novembre 2023 le prix de l'énergie électrique pour la commune pourra évoluer comme suit

Segment	Prix moyen € TTC /MWh				
	2022	2023 hypothèse 1 Ecrêtement ARENH 500 € HT/ MWh	2023 hypothèse 2 Ecrêtement ARENH 1130 HT / MWh	Evolution 2022/2023 hypothèse 1	Evolution 2022/2023 hypothèse 2
Bâtiments	210,07 €	464,62 €	652,72 €	+ 121,17 %	+ 210 ,72 %
Eclairage public	207,94 €	339,28 €	606,08 €	+ 63,16 %	+ 191,47 %

- Nous avons encore constatés des encombrants à l'emplacement des déchets ménagers, des sanctions seront prises envers les usagers si cela se reproduit. Nous vous rappelons que la décheterrie est ouverte le samedi et se situe « Vieille route d'agen » en descendant sur Nérac.

La Fontaine route d'andiran a été nettoyée et rénovée

Les Fêtes du Village organisées par le Comité des Fêtes se sont très bien passées. Le soleil et la joie étaient de la partie.

Le Comité profite de ce journal, pour remercier la mairie et les habitants de leurs participations.

Le Château d'Andiran

Mons, Barbe, Cardéran, Lassale, Caubéos…et Andiran. Le sixième château de la commune est très largement méconnu. Il peut pourtant arborer fièrement la dénomination de château. La majorité des cartes indique simplement « Andiran » alors que l'édifice a tous les attributs d'un château, qui date pour l'essentiel du XVIII e siècle. Il a été en outre la propriété d'une famille noble de robe et d'épée, les Canterac d'Andiran.

Perdu dans la campagne calignacaise, il se situe sur la « route d'Andiran » qui conduit à Espiens, l'ancien « chemin de Bruch à Calignac » du cadastre napoléonien (1813). Le château est accessible par une allée de deux cents mètres à la sortie du hameau de Pérignan. Le corps de logis principal qui date du XVIII e siècle est flanqué de deux tours. Autour d'une cour rectangulaire (les bâtiments situés à l'entrée qui apparaissent sur le plan napoléonien ont disparu) se disposent des dépendances : un vaste chai, témoin de la culture de la vigne sur les terres du château, des écuries, une porcherie et un pigeonnier. A l'arrière du logis principal, se trouvait un vaste jardin à la française. La plupart des pièces du logis ont conservé leur apparence d'origine, notamment les chambres (portes moulurées) et la vaste salle de réception.

Le château a vraisemblablement été construit au XVIII e siècle par la famille de Canterac d'Andiran. Cette famille noble a marqué la vie du village du XVII e au milieu du XIX e siècle. L'on retrouve la trace d'un Raymond « dandiran » dans le livre des jurades(1) (1628-1644). Parmi les autres membres de cette famille, citons Guillaume de Canterac, « écuyer, seigneur d'Andiran, conseiller du roi » et président du présidial(2) de Nérac. Il est décédé à Calignac en 1722 dans « son château d'Andiran » et inhumé, ce qui était alors un privilège accordé aux familles nobles et aisées, dans l'église de Calignac. Il transmettra à son fils Pierre de Canterac d'Andiran sa charge de premier président au présidial de Nérac. Ce dernier est également désigné comme « notaire royal » à Calignac.

Cette famille donna plusieurs militaires, parmi lesquels Etienne Canterac d'Andiran. Né en 1745 à Calignac, il entra comme aspirant d'artillerie à l'école de Grenoble en mars 1768, fut promu chef de bataillon (1794) et fit la plupart des campagnes des armées révolutionnaires. Il obtint la légion d'honneur en 1804 et mourut en 1805 à Luxembourg. Son frère puiné Pierre Canterac Saint-André, né en 1746, suivit la même voie. Entré comme aspirant d'artillerie à l'école de Grenoble, il fit les campagnes de 1792 à l'An IV (1796). Il fut promu chef de bataillon (1795) et obtint la légion d'honneur en 1804. Retiré à Marseille, il y mourut en 1830(3)

1 Forme particulière à Bordeaux et dans le Sud-Ouest de ce qui deviendra le conseil municipal.
2 Le présidial est sous l'Ancien Régime un tribunal qui juge en dernier ressort les affaires peu graves. Le présidial de Nérac a été créé en 1629. Comme toutes les juridictions de l'Ancien Régime, les présidiaux furent supprimés en 1790 par décret de l'Assemblée nationale.
3 La branche casteljalousaine de la famille a un membre qui a connu un destin hors du commun. José de Canterac, né Joseph-César Cantérac d'Andiran d'Ornézan, est né à Casteljaloux en 1786. Emmené en Espagne par son père qui avait émigré, il combat contre l'armée française pendant la guerre d'indépendance espagnole. Il est promu général dans l'armée espagnole en 1815. Il s'illustre ensuite en Amérique du Sud en luttant contre les indépendantistes. Il est tué à Madrid en 1835 par un soldat à la suite d'une insurrection militaire.

Deux Canterac d'Andiran furent maires de Calignac au XIX e siècle, de 1800 à 1802 et de 1824 à 1831. Par la suite, le château tomba dans l'anonymat. Il passa dans les mains de plusieurs familles qui exploitèrent ses terres.

François Frimaudeau
Historien

DISTILLERIE
LE GRAND NEZ

Anne Helene Vialaneix est venue s'installer en plein cœur de notre village en 2017 avec son mari Ruy et ses 3 enfants : Antoine, Henry et Jean.

Originaire de Toulouse, Anne Hélène se passionne très jeune pour l'œnologie.

Passionnée de Voyage et avant de voler de ses propres ailes, elle profita d'aller en Afrique du Nord, au Moyen Orient et en Arabie Saoudite.

En octobre 2019, elle crée la Distillerie du Grand Nez : l'origine du nom vient du surnom donné au Roi Henry 4 : LE GRAND NEZ.

Installée à Agrinove près de Nérac, elle a développé 5 gins bio et décroché 12 médailles.

Saviez-vous que le gin est fabriqué avec du genièvre ?

A l'aide du lycée agricole de Nérac, Anne-Hélène a mis en terre 250 plants de genévriers bio.

Dès l'année prochaine le gin que vous trouverez dans l'Albret sera issus du Néracais.

Si vous voulez déguster le Gin du Grand Nez, n'hésitez pas à vous rendre dans les lieux suivants : Passion Bière, Biocoop et La Vie Claire.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

ETAT CIVIL

Ouverture Mairie :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 17h à 19h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone et mail : 05.53.97.13.89 mairie.calignac@orange.fr

Numéro d'astreinte : 06.81.80.12.58 (en cas d'urgence)

Site Internet : https://mairiecalignac.sitew.fr/

La Bibliothèque est ouverte aux horaires de la mairie, venez nous rendre visite.

Une page Facebook a été créée, n'hésitez pas à aller aimer la page « Mairie de Calignac ».

Panneau Pocket : il s'agit d'une application entièrement gratuite à télécharger sur votre téléphone. Nous y mettons des informations afin que vous soyez au courant des actualités du village.

Souhaitant que ce bulletin, soit l'occasion pour nous de revisiter le passé du village, nous vous sollicitons pour le prêt de photos anciennes de Calignac ou de personnages ayant marqué la commune.